EN DIRECT

APF France handicap

Lettre interne d'information destinée à l'ensemble des acteurs d' **APF France handicap** | adhérents | élus | salariés | usagers | bénévoles

Merci de veiller à sa bonne diffusion >>> par mail >>> imprimée >>> affichée >>> sur les réseaux...

N° 80 >>> Mai 2019

ÉDITO

"En route pour nos droits !" : opération réussie !

Une semaine de mobilisation, 4 000 kilomètres parcourus, 24 villes traversées, plus de 200 retombées dans les médias... Cette caravane "En route pour nos droits !" a été riche en échanges, revendications, interpellations et rencontres. De nombreux proches de personnes en situation de handicap, des aidants, des sympathisants, l'ont accompagnée tout au long de son parcours mais aussi sur les réseaux sociaux.

Nos attentes en matière de ressources, d'emploi, de compensation, d'accessibilité et de transition inclusive ont été exprimées lors de rendez-vous à l'Élysée puis avec le Premier ministre. Désormais nous devons nous concentrer sur les trois dernières années de quinquennat et maintenir la pression. Continuons sur notre lancée en rencontrant les parlementaires et en poursuivant le travail initié dans les villes étapes, en intervenant sur les réseaux sociaux et en interpellant l'Élysée.

Cette réussite n'a été possible que grâce à vous ! Un grand merci à tous les acteurs d'APF France handicap qui ont organisé ou participé à ce bel événement. Ce numéro y consacre un dossier complet, illustré de vos nombreuses photos, vidéos, tweets, etc. Même si le sujet est sérieux, la bonne humeur et l'humour y sont également présents.

Pour que la mobilisation continue, un projet de motion "En route pour nos droits ! Pour que la "priorité au handicap" devienne une réalité", reprenant nos revendications portées par la Caravane, sera soumis au vote des adhérents lors de l'AG de Lille le 29 juin prochain. Les inscriptions sont toujours ouvertes, profitez-en !

À noter enfin dans votre agenda, les rencontres jeunesse "Agit'Action" à Amiens du 20 au 22 septembre. Trois jours de festivités autour de la citoyenneté et du handicap : conférences, workshop, parcours dans la ville, tests de matériels et d'équipements de partenaires d'APF France handicap et bien d'autres surprises...

Alain ROCHON,
Président d'APF France handicap

À LA UNE

Le lancement de la grande Consultation nationale sur le handicap a eu lieu le 28 mai au Salon Handicap, Emploi et Achats Responsables, où était présente APF Entreprises. La secrétaire d'État en charge des personnes handicapées, Sophie Cluzel, a annoncé le lancement de la consultation lors d'une conférence de presse commune avec Axel Dauchez, fondateur et président de Make.org.

LE CHIFFRE DU MOIS

30 000 personnes ont signé la pétition demandant à Emmanuel Macron de rendre effectifs les droits pour les personnes en situation de handicap. Lancée pendant la semaine de mobilisation "En route pour nos droits !", elle a été remise à l'Élysée le 14 mai.

SOMMAIRE

OPÉRATION CARAVANE 2 à 6
- La Caravane "En route pour nos droits !" : une participation nationale exemplaire
- Une caravane réussie, des revendications en attente

VIE ASSOCIATIVE 7
- Assemblée générale
- Projet associatif
- Élections

OFFRE DE SERVICE 8
- Le numérique pour tous en Bourgogne Franche-Comté

PARTENARIAT 9
- Un escape game pour sensibiliser entreprises et collectivités

ART & CULTURE 9
- Extraordinaire Emma : créer et aller au spectacle

APF ENTREPRISES 10
- Activité "horticulture" pour l'EA/Ésat de Saint Julien-lès-Metz

COMMUNICATION 11
- Intranet : ouverture imminente

ÉVÉNEMENT 11
- Cannes, c'est aussi le Festival Entr'2 marches

JEUNESSE 12
- Du 20 au 22 septembre à Amiens, préparez-vous à vivre 3 jours intenses

LA PHOTO DU MOIS 12

>>> **Directeur de publication :** Prosper TEBOUL >>> **Rédactrice en chef :** Alexandra Brisse >>> **Rédaction :** Carole Bourgeois, Alexandra Brisse, Corinne Manoury, Franck Seuret >>> **Réalisation :** Eden Studio >>> **Date de parution :** Mai 2019 - APF France handicap - 17 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris
>>> **Retrouvez ce numéro sur** https://reseau.apf.asso.fr

La Caravane

“En route pour nos droits !” : une participation nationale exemplaire

9 MAI

Strasbourg

Du sud au nord, d’est en ouest, près de 4 000 kilomètres ont été parcourus par la Caravane “En route pour nos droits !” du 7 au 14 mai. Dans toute la France, les militants ont manifesté pour sensibiliser le public et défendre les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Top chrono ! À la même heure, 13h30, le même jour, le 9 mai, les premiers véhicules de la Caravane "En route pour nos droits !" ont démarré des quatre coins de la France : Montpellier, Grenoble, Strasbourg et Rennes. De jour en jour, de ville en ville, le cortège a grossi tandis que les manifestants ont resserré leurs rangs.

À travers tout le pays, adhérents, usagers et salariés des départements, régions, délégations, établissements et services de l’association se sont réunis au passage des caravanes. De Narbonne à Amiens, de Strasbourg à Rennes, en passant par Albi, Blois et Reims… jusqu’à l’arrivée de 22 minibus à Paris le 14 mai, jour anniversaire de l’investiture du président en 2017.

24 villes-étapes pour 24 mois de déception !

De jour en jour, la mobilisation a gagné en ampleur, marquant la déception des manifestants face aux deux années du quinquennat Macron. Les résultats de l’enquête APF France handicap/Ifop de mars dernier l’attestent : malgré quelques mesures positives, 89 % des personnes interrogées se déclarent insatisfaites de l’action d’Emmanuel Macron, tant le gouffre est profond entre les mesures annoncées et les engagements tenus.

Des actions locales médiatiques

Dans chaque ville-étape, des initiatives locales et actions coup de poing ont marqué le parcours du convoi. Dans le Tarn, à Albi, une pyramide inversée illustrait la réalité des ressources des personnes en situation de handicap : en haut, le Smic à 1 200 €, puis le seuil de pauvreté (1 026 €), l’AAH (860 €) et enfin, le montant minimum de la pension d’invalidité (290 €). Le thème des ressources est particulièrement cher à Pascaline, maman de 33 ans, en couple, venue assister au passage de la Caravane : « *Mes allocations dépendent des revenus de mon conjoint. Quelle dépendance ! Je suis pour la suppression de la prise en compte des ressources du conjoint dans le calcul du montant de l’AAH !* » En Haute-Garonne, un dépôt de gerbe funéraire a montré la désillusion des manifestants face à la loi Élan votée en septembre 2018. D’autres villes en région ont ouvert un espace de réflexion citoyen au passage de la Caravane : un débat sur les ressources à Limoges dans la Haute-Vienne ; un pique-nique citoyen et un après-midi d’échanges sur l’autonomie à Chambord dans le Loir-et-Cher.

30 000 signataires dans la rue et sur les réseaux sociaux

Tout au long du parcours, les caravaniers ont proposé aux citoyens venus les

10 MAI

Auch

Le Mans

soutenir de cosigner une lettre ouverte remise au président de la République le 14 mai. « *Les gens sont généralement stupéfaits par notre situation. Ils ne connaissent pas la réalité de ce que nous vivons* » relate Frédéric Germain, représentant départemental du Tarn.
Alertés par les résultats du baromètre France handicap, les médias ont aussi fait écho du passage de la Caravane : presse écrite et web, chaînes de télévision et radios, tant au national qu'au local, sans oublier les réseaux sociaux. Près de 30000 signataires ont ainsi marqué leur soutien aux revendications portées par l'association.

Étape ultime : Paris

14 mai, dernier jour de mobilisation, tous les manifestants se sont retrouvés à Paris, Place de la République, dans une ambiance festive dynamisée par des percussions brésiliennes. « *Nous étions 300 à 400 personnes en pleine semaine à Paris,* témoigne Sophie Freilley, 62 ans, représentante départementale suppléante de Haute-Garonne. *J'ai senti notre esprit combatif dans les applaudissements des discours à la tribune. Nous avons été vus, entendus et nous nous sommes sentis fiers.* »
Alain Rochon, président d'APF France handicap, Prosper Teboul, directeur général, ont été reçus par Marie Fontanel, conseillère du président de la République sur les questions de santé et de solidarité. À leur côté, une délégation de la Caravane, avec Noëlle Mary Llopis, représentante régionale d'Occitanie : « *Je suis sortie déçue du rendez-vous avec Madame Fontanel. Aucun retour sur la loi Élan, ni sur la PCH. Mais nous avons rencontré le public, remotivé les troupes et recueilli près de 30000 signatures.* »

Sur les traces de la Caravane

Dès le lendemain, une délégation du Comité national consultatif des personnes handicapées a été reçue par le Premier ministre Édouard Philippe. Alain Rochon a ainsi pu présenter les résultats du baromètre et exposer les attentes en matière de ressources, emploi, compensation, accessibilité, logement et transition inclusive. « *Édouard Philippe s'est montré très attentif à nos demandes sans pour autant faire d'annonces* » souligne le président d'APF France handicap, encourageant à « *maintenir la pression en vue notamment de la Conférence nationale du handicap et des trois années de quinquennat restantes.* »

En attendant le bilan et les orientations du Conseil d'administration fin mai, la mobilisation est maintenue : toutes les villes traversées par la Caravane et l'ensemble du territoire sont invités à continuer à interpeller les pouvoirs publics et le grand public. Mots d'ordre : ne rien lâcher ! **C.B.**

Metz

Cette semaine de mobilisation a été une véritable réussite pour APF France handicap avec de nombreuses retombées médias et une forte présence sur les réseaux sociaux.

Presse	Réseaux sociaux
Quelques exemples parmi les 200 retombées tous médias confondus : • En une des quotidiens : Le Parisien, La Croix, L'Humanité. • 66 articles dans la presse régionale. • En radio : On fait le tour de la question sur Europe 1, le Téléphone sonne de France Inter, le journal de France Culture. • En TV : le journal de France 2, de LCI, un reportage de BFM TV.	• Facebook : 238,5k personnes touchées sur la période et 41 904 personnes touchées par nos publications le 13 mai • 90 tweets publiés depuis le compte national • #EnRoutePourNosDroits : 485 publications et 2 288 942 impressions (nombre de fois que des utilisateurs ont vu des publications contenant cet hashtag) • Instagram : 4,3k personnes touchées et 11,6k impressions

10 MAI

Clermont-Ferrand

11 MAI

Reims

12 MAI

Amiens

Chambord

12 MAI

14 MAI

Paris

Paris

13 MAI

Paris

14 MAI

Une caravane réussie, des revendications en attente

7 MAI

Grenoble

La caravane "En route pour nos droits !" a permis de médiatiser les revendications d'APF France handicap et de les porter au plus haut niveau de l'État. Mais il faut maintenir la pression jusqu'à ce qu'elles soient satisfaites.

APF France handicap sera-t-elle entendue ? En tout cas, elle a été écoutée. La formidable mobilisation des militants lors de la caravane "En route pour nos droits !" a débouché sur deux rendez-vous. À l'Élysée et à Matignon.

Le 15 mai, Édouard Philippe a reçu Alain Rochon et les autres membres du bureau du Conseil national consultatif des personnes handicapées. Une première depuis son arrivée à Matignon.

La veille, c'est-à-dire deux ans jour pour jour après l'entrée en fonction du président de la République, une délégation de l'association a été reçue par sa conseillère sociale. Alain Rochon, Prosper Teboul, le directeur général de l'association, et trois de ses représentants régionaux, Stéphanie Collet (Bretagne), Christian Meistermann (Grand Est) et Noëlle Mary Llopis (Occitanie) lui ont remis la lettre ouverte à Emmanuel Macron.

Cinq grandes thématiques

Cette pétition liste les revendications d'APF France handicap. La consultation que cette dernière a menée en parallèle du grand débat a confirmé cinq grandes thématiques : pouvoir exercer ses droits fondamentaux, se loger, bénéficier de ses propres ressources, être autonome et se déplacer. Chaque journée de la caravane était consacrée à l'une d'entre elles.

Afin de favoriser le respect des droits fondamentaux, APF France handicap demande que le handicap soit introduit dans la constitution française. Son article premier pourrait être rédigé ainsi : la France "*assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction de sexe, d'origine, de race, de handicap ou de religion.*"

Concernant le logement, elle réclame notamment de revenir à 100 % de logements accessibles. La loi Élan, adoptée en octobre 2018, a effectivement fait passer à 20 % la proportion d'appartements devant être totalement accessibles dans les immeubles neufs.

Au chapitre des ressources, les revendications sont connues de longue date. Supprimer la prise en compte des ressources du conjoint dans la base de calcul du montant de l'AAH. Et créer le revenu individuel d'existence pour les personnes en situation de handicap qui ne peuvent pas ou plus travailler. Il serait distinct du projet de revenu universel d'activité.

Pour la compensation, APF France handicap demande d'élargir le périmètre de la prestation de compensation du handicap aux activités domestiques et à l'aide à la parentalité. Mais aussi de supprimer toutes les barrières d'âges, le type d'aide accordée variant aujourd'hui selon l'âge auquel le handicap survient. Et de créer le "risque autonomie" pour toutes et tous, en mobilisant des financements supplémentaires de solidarité nationale.

Enfin, assurer la mobilité exige de faire respecter les obligations d'accessibilité et d'appliquer, dès maintenant, les sanctions pour tous les établissements recevant du public. Cela passe aussi par l'effectivité du droit aux transports sur tout le territoire : il faut donc rendre accessible l'ensemble des moyens de transports publics et soutenir le développement d'une offre complémentaire de transports adaptés, sur tout le territoire, avec une amplitude horaire et un tarif équivalents aux transports publics.

9 MAI

Albi

L'intervention d'Emmanuel Macron attendue

« *La caravane* "En route pour nos droits !" *nous a valu une large couverture médiatique, régionale et nationale, qui nous a permis de faire connaître nos revendications au plus grand nombre,* commente Patrice Tripoteau, le directeur général adjoint de l'association. *Elle nous a aussi offert l'opportunité de les porter au plus haut niveau, avec les deux rendez-vous à l'Élysée et à Matignon. On peut donc considérer cette opération de mobilisation comme une réussite. Mais ce n'est qu'une étape tant que nous n'aurons pas obtenu de réponses à nos demandes.* »

Le Premier ministre et le président de la République n'ont en effet rien laissé filtrer de leurs intentions. « *Il n'y a pas d'avancée pour l'instant,* confirme Alain Rochon, le président d'APF France handicap. *Puisque l'état d'esprit reste inchangé, nos revendications portées à travers la caravane demeurent, elles aussi, inchangées et notre combat pour des droits effectifs se poursuit.* »

L'intervention d'Emmanuel Macron, en clôture de la conférence nationale du handicap, en octobre, est donc particulièrement attendue. Ce serait le moment ou jamais de faire des annonces. Des mesures à effet immédiat et d'autres à mettre en œuvre durant les trois années restantes de son mandat.

Dix lignes à l'Élysée

En attendant ce discours, Alain Rochon invite les militants d'APF France handicap à maintenir la pression. Sur leurs députés. Mais aussi directement sur l'Élysée en adressant un courrier à Emmanuel Macron. « *Dix lignes pour dire qu'il y en a marre de vivre sous la dépendance du conjoint, de ne pas pouvoir accéder où l'on souhaite, etc.* » a-t-il lancé lors de son allocution, place de la République, à Paris, à l'arrivée de la Caravane, le 14 mai. Dix lignes pour être entendus. ● **F.S.**

10 MAI

Caen

11 MAI

Reims

14 MAI

Devant l'Élysée à Paris

14 MAI

Place de la République à Paris

14 MAI

Place de la République à Paris

Assemblée générale

AG Lille 2019

Cette année, l'assemblée générale se tient à Lille le 29 juin 2019. Vous pouvez encore vous inscrire et donner votre pouvoir à un adhérent qui y participe. Le "bon pour pouvoir" est disponible sur la plateforme Participer ou auprès de la délégation de votre département. Par ailleurs, de nombreuses délégations organiseront une séance "L'AG en direct" pour permettre au plus grand nombre d'adhérents de se réunir pour voir la retransmission sur internet. L'information est également disponible sur la plateforme Participer (https://participer.apf-francehandicap.org/themes/assemblee-generale-apf-france-handicap).

Dans l'esprit du projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir", cette assemblée générale propose un exercice inédit d'expression des adhérents avec un temps participatif conçu à partir de 19 contributions. Témoignages, mises en valeur d'un projet local, interpellations de l'association ou des pouvoirs publics… ces interventions permettront d'illustrer comment notre association construit sa parole et ses projets collectifs.

Dans ce sens, l'assemblée générale 2019 s'inscrira pleinement dans la continuité de la caravane pour les droits, qui a fait 24 étapes du 7 au 14 mai 2019 partout en France, et dont il sera également question le 29 juin à Lille. Ainsi, notre projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" se traduit en actes dans l'association.

Projet associatif

La démarche d'appropriation du projet associatif bat son plein au sein de l'association, dans toutes les délégations, mais aussi dans de très nombreux établissements APF France handicap. Tel est le premier enseignement du groupe national de suivi qui s'est réuni en mai 2019 avec une trentaine de ses membres issus de toutes les régions.

L'enjeu est maintenant de traduire en actions ce projet associatif, en favorisant, chaque fois que c'est possible, les coopérations entre structures de l'association : délégations, établissements, entreprises adaptées. L'assemblée générale s'en fera l'écho le 29 juin. De plus, le groupe national de suivi poursuit l'élaboration d'outils.

Élections

Au cours du premier semestre 2019, tous les conseils et commissions APF France handicap sont appelés à être renouvelés pour un nouveau mandat de quatre années (2019/2023). Les élections des conseils APF France handicap de département arrivent à leur terme. Ainsi, dans sa séance du 25 mai, le conseil d'administration a pris acte de 92 élections et a déjà installé 568 membres de ces conseils. Pour les quatre départements restants, le processus doit se terminer au cours du mois de juin, de même que la désignation des représentants au sein de chaque conseil APF France handicap de département.

Dans le même temps, les conseils APF France handicap de région sont en train de se constituer avec un premier collège constitué de deux membres de chaque conseil APF France handicap de département et d'un second collège composé d'un jeune, de trois parents ou proches et d'un usager des établissements APF France handicap.

Ces élections 2019 sont marquées par une belle mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'association. Ainsi, 43 % des élus sont nouveaux dans la fonction. Ils n'étaient que 36 % pour les scrutins de 2015 et 2012.

Le numérique pour tous en Bourgogne Franche-Comté

Éviter la fracture numérique, adapter les pratiques professionnelles et investir le champ de l'innovation. C'est sur ces trois piliers que repose un vaste projet de développement du numérique en Bourgogne Franche-Comté au profit des usagers et des professionnels.

Le dispositif pour l'ouverture du Dossier médical partagé (DMP), monté avec les CPAM de la région, vient d'être primé par le "Label concours droits des usagers de la santé" qui récompense les bonnes pratiques. Pourtant, cette action portée par la direction régionale Bourgogne Franche-Comté n'est que la partie émergée d'un iceberg numérique piloté par différents acteurs de la région.

Un vaste projet qui vise à donner un meilleur accès aux droits pour les usagers. Tout en leur permettant de bénéficier d'innovations technologiques comme la télémédecine, l'impression 3D, les masques de réalité virtuelle pour la rééducation… Et de l'autre côté, qui invite à faire évoluer les pratiques des professionnels à l'aune des opportunités offertes par les nouvelles technologies.

DMP et "kits mobilité" pour tous

Outre les ateliers et les documents traduits en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) pour aider chacun à ouvrir son DMP - « *Un outil d'appropriation de sa santé* », selon Évelyne Marion, responsable régionale de l'offre de service – les différentes structures ont ainsi reçu des "kits mobilité" : des tablettes ou des smartphones équipés de logiciels ou d'applications utiles comme Streetco, le GPS piéton, ou Handipressante qui répertorie les toilettes accessibles.
Ou encore d'un logiciel de visioconférence pour faire de la télémédecine en mobilité. Pour un enfant qui recevrait des injections de toxine botulique par exemple et dont le rééducateur voudrait suivre les progrès. Télémédecine qui se développe par ailleurs sur différents sites et en intra-APF France handicap. Un médecin nutritionniste du Fam d'Imphy (Nièvre) pourrait ainsi intervenir dans d'autres établissements…

Explorer et sélectionner en fonction des usages

Le projet numérique de la région, c'est aussi un partenariat avec l'Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté qui permet d'accueillir des stagiaires. Les premiers ont travaillé sur la télémédecine et l'impression 3D à laquelle tous les ergothérapeutes seront bientôt formés. Ils ont aussi incité un binôme ergothérapeute-résidente à participer au Hacking Health de Besançon en octobre 2018, sur la thématique d'une aide à l'alimentation robotisée à fabriquer soi-même.

« *Beaucoup d'idées ont émergé de ce partenariat. En quelques mois, il y avait une centaine de demandes,* explique Évelyne Marion. *Mais ce que nous voulions, c'était justement lancer plein de pistes, explorer et sélectionner en fonction de nos usages. Ouvrir la curiosité des gens aussi !* » Pari réussi !

C.M.

Soutenez "Les empêchés", un film social et solidaire

Réalisé par Raphaël Médard, jeune réalisateur rémois, ce film aborde le droit à la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap. Il sera tourné en octobre 2019.
Une campagne de soutien (moral) a été lancée sur internet https://film-les-empeches.fr/ et sur https://www.facebook.com/filmlesempeches/

Faites-passer le message !

Un escape game pour sensibiliser entreprises et collectivités

Il s'appelle Handigmatic. C'est un jeu qui propose à un groupe de 4 à 6 joueurs de mener l'enquête. Avant de passer au débriefing et à la discussion sur le handicap.

Votre mission, si vous l'acceptez, sera de prendre place dans la tente installée par la police, après le braquage d'une banque avec prise d'otages. Vous aurez alors quarante-cinq minutes pour déjouer les plans des cambrioleurs. En faisant appel à l'intelligence collective, à votre logique et à votre imagination pour résoudre les énigmes liées au handicap qui vous seront proposées : braille, langue des signes, etc.

Ce scénario, c'est celui d'Handigmatic, un escape game conçu par APF France handicap Grand-Est. « *Nous voulions quelque chose d'innovant et de ludo-pédagogique,* explique Maeva Rautmann, chef de projet Grand-Est. *L'escape game nous a paru intéressant par rapport aux objectifs des entreprises. Il permet de faire du team building, de renforcer la stratégie RSE tout en œuvrant pour l'inclusion dans le milieu professionnel.* »

Après le jeu, place à un débriefing d'une heure ! Autour des bonnes pratiques en matière de handicap et avec des personnes ayant une véritable expertise d'usage. Le dispositif est mobile, il disposera bientôt d'un site internet dédié et même d'une mallette de promotion avec une bombe à désamorcer. Prêts à vous mettre dans la peau des agents pour résoudre l'enquête ? **C.M.**

Extraordinaire Emma : créer et aller au spectacle

De la création musicale et sonore sur tablette pour tous, ainsi qu'une école des spectateurs... Tels sont les objectifs du projet Extraordinaire Emma porté par la délégation de l'Ain.

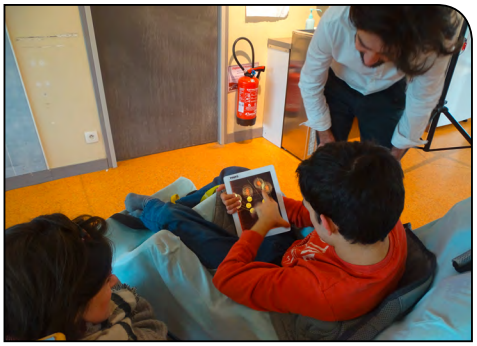

Tout a commencé avec une journée festive dans un quartier de Bourg-en-Bresse. Quelques membres du groupe jeunes local y ont découvert la création musicale sur tablette sous la houlette du collectif artistique "La toute petite compagnie".

L'engouement pour l'activité a permis d'imaginer une suite. Un comité de pilotage a donc été créé. Extraordinaire Emma est en effet un projet qui réunit la délégation de l'Ain, un IEM, le pôle adultes du département, le SAVS de l'Adapei, le théâtre de Bourg-en-Bresse et la Toute petite compagnie.

Résultat : des ateliers mensuels de création musicale ont démarré au mois d'avril. Un le matin pour les jeunes et enfants, un l'après-midi pour les adultes et un en fin de journée pour ceux qui travaillent. Il est également prévu des ateliers à domicile et bientôt des échanges avec des écoles.

En parallèle, a été créé une "école des spectateurs". « *Une trentaine de personnes est allée voir une création de "La toute petite compagnie" et nous avons réalisé que c'était parfois une première,* explique Éric Suarez, chargé de développement des actions associatives Rhône-Ain. *Il nous a semblé important qu'elles prennent l'habitude d'aller au spectacle.* » **C.M.**

L'effet extraordinaire d'Emma :

Romain Mercier, adhérent de la délégation et usager du pôle adulte de l'Ain APF France handicap : « *C'est un joli projet qui m'a permis de découvrir et de faire de la musique sur des tablettes. À la base ce n'était pas le truc qui me plaisait* ». Marie Cadoz, psychomotricienne au pôle adulte de l'AIN : « ***EMMA**, c'est l'**E**xpression **M**usicale de chacun **M**ise en commun p**A**rtagée. Avec **EMMA** **É**mane en **M**oi des **M**urmures d'**A**ttention, d'**É**motion. **EMMA** ou comment **É**tre **M**omentanément traversée par des **M**élodies h**A**rmonieuse.* »

Activité "horticulture" pour l'EA/Ésat de Saint Julien-lès-Metz

À l'origine, il s'agit d'un jardin pédagogique de quelques mètres carrés pour apprendre à manger sainement. Le potager a été agrandi puis une serre a été ajoutée. L'activité d'accompagnement à la vie sociale devient également commerciale : les produits sont vendus aux collectivités locales et à quelques Comités d'entreprises réguliers. Depuis 2012, la serre est ouverte deux fois par an aux particuliers. Youssef Ben Lahbib, cadre éducatif et social de la structure, est fier de cette belle évolution : « *L'activité est devenue rentable. Nous avons élargi notre offre : plantes, fleurs, fruits, légumes, plants, terreau… tout le monde y trouve son bonheur. Les usagers aussi puisqu'une équipe de 10 personnes est dédiée désormais à ce projet toute l'année, de la production jusqu'à la vente, en passant par la visite de l'établissement.* »

Pour développer toutes les activités de l'EA/ Ésat (multi-service, signalétique, reprographie, etc.), Youssef recherche activement des partenariats. Avec Leroy-merlin, Ikéa, la Banque Populaire, le contact est bien passé. Aujourd'hui ce sont eux qui sollicitent une collaboration pour de l'animation florale en magasin, de la mise à disposition d'usagers… « *Grâce à ces partenariats, j'espère monter des projets avec les autres structures APF France handicap et surtout, ma plus grande réussite serait que ces entreprises embauchent des usagers.* »

C'est parti pour le Good Design Playbook

APF Conseil, organisme de formation et de conseil par et pour des personnes en situation de handicap, porté par APF Développement Auvergne Rhône-Alpes, a initié en mars un travail de recherche et d'expérimentation en partenariat avec le Groupe Seb. Cette collaboration a pour but d'élaborer un guide de bonnes pratiques en termes de design inclusif pour concevoir des produits et des services universellement accessibles. Soutenu par la CNSA dans le cadre de l'appel à projet "Handicap et perte d'autonomie : innovation sociale par le design", toutes les structures APF France handicap sont invitées à relayer l'information (recherche de personnes en situation de handicap pour des questionnaires en ligne, partage de bonnes pratiques sous forme de photos, etc.).
Retrouvez plus d'informations, des consultations en cours à destination des adhérents et des usagers, ainsi que l'inscription aux actualités de cette initiative sur https://apf-conseil.com/good-design-playbook/

Contact : Colin Lemaitre, chef de projet Good Design Playbook - gooddesignbook.aura@apf.asso.fr - 06 23 90 35 34

Intranet : ouverture imminente

Prochainement s'ouvrira notre nouvel Intranet ! Destiné à tous les acteurs de l'association, il est accessible à tous ceux ayant une adresse-mail APF France handicap. Ce nouvel outil vous permettra d'être au cœur de l'information, de découvrir et de vous inspirer des initiatives locales, de repérer les vidéos que vous pourrez relayer, de voir en un clin d'œil tous les événements nationaux et locaux, d'accéder aux applications métiers. Suivre les actualités, rechercher un document, trouver les coordonnées d'un collègue, choisir ses abonnements, vous ne pourrez plus vous en passer ! D'autant plus qu'il s'adapte aux téléphones et tablettes. Plus besoin d'imprimer pour vos déplacements, vous n'avez plus qu'à cliquer.

La Direction de la Communication vous accompagnera dans sa prise en main à travers des emails, tutoriels et fiches pratiques.

Enfin, nous avons besoin de vous pour faire évoluer l'outil. Donnez-nous votre avis, dites-nous ce qui ne fonctionne pas ou ce qui manque… ce qui vous plaît aussi. Des questionnaires vous seront envoyés, vous en trouverez également sur l'intranet.

Dans tous les cas, soyez curieux, n'hésitez pas à explorer le site.

Cannes, c'est aussi le Festival Entr'2 marches

On dirait un scénario de film : Dominique, Mireille, Claude et Michelle, quatre adhérentes et militantes de la délégation cannoise d'APF France handicap, se lancent dans l'aventure sans penser que le premier Festival Entr'2 marches connaîtrait une telle réussite. Effectivement, si l'association "Entre 2 Cannes" a reçu 29 films franco-français la première année, elle comptabilise cette année 400 films de 91 pays.

Cette 10e édition du Festival International Entr'2 Marches s'est déroulée à Cannes du 18 au 24 mai 2019 et récompense les films qui valorisent tous les types de handicap. Les nouveautés de cette année : le festival est ouvert aux longs-métrages et aux scolaires. Les sujets prédominants : l'assistance sexuelle et le deuil d'un enfant.

Co-produit par APF France handicap, le festival comptait dans son jury Chantal Lauby, marraine historique et Vincent Perrot, parrain cette année, aux côtés de Dominique Véran, présidente du festival.

Sur plus de 700 films reçus, 39 courts-métrages issus de 14 nationalités différentes composent la sélection officielle du Festival. Palmarès à découvrir en ligne : https://www.entr2marches.com/

Du 20 au 22 septembre à Amiens, préparez-vous à vivre 3 jours intenses

Découvrir ou partager des initiatives, vivre une invasion citoyenne qui ouvre à l'Europe et au développement durable, imaginer et construire son pouvoir d'Agit'action dans son territoire. C'est ce qui vous attend pour les rencontres jeunesse.

Au programme :

- le **vendredi 20** : Festival des agité·e·s
  Découverte des initiatives portées par APF France handicap et ses partenaires
- le **samedi 21** : Invasion citoyenne, banquet, remise des Trophées et soirée festive
  Parcours citoyen proposé par APF France handicap et ses partenaires associatifs et institutionnels
- le **dimanche 22** : Agit'acteurs Forever
  Comment traduire ces deux jours en actes dans les territoires ?

Rapprochez-vous de la direction de votre structure pour en savoir plus et participer à l'événement.

LA PHOTO DU MOIS

Faut-il se mettre à nu pour que vous nous voyiez ?

Pour changer le regard de la société sur les personnes en situation de handicap et non pas uniquement sur le handicap, APF France handicap du Puy-de-Dôme a organisé une opération de sensibilisation le 30 avril à Clermont-Ferrand.

L'opération fût une réussite. Les "acteurs" ont pris beaucoup de plaisir à manifester avec le sentiment que, pour une fois, ils étaient regardés différemment, sans pitié, sans condescendance, grâce à l'humour et l'autodérision.